

Commune de FROTEY-lès-VESOUL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Haute-Saône

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° : 12

Séance du : 2 juillet 2024

Objet : Enquête publique projet centrale photovoltaïque au sol à Colombe-les-Vesoul - Avis

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation : 27 juin 2024

Date d'affichage : 5 juillet 2024

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe TARY, Maire.

PRÉSENTS : M. Christophe TARY - Mme Josiane PRUNIAUX - M. Jean-Marc JAVAUX - Mme Nora ATAMNA - M. Maxime VAUTHIER - Mme Claudine DELAITRE - M. Benoît SAUVAGE - Mme Alison CALPENA JUAREZ -- Mme Christelle ROY - M. Jean-Gabriel DELOUF - Mme Cécile DRUAUX - M. Serge SCHMIT.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Anny GRANDGERARD (pouvoir à Mme Cécile DRUAUX) - M. Laurent CARDOT (pouvoir à M. Benoît SAUVAGE) - M. Robin LHENRY (pouvoir à M. Serge SCHMIT).

Mme ATAMNA Nora a été nommée secrétaire de séance.

»»»

Monsieur le Maire soumet à l'avis du Conseil Municipal le dossier d'enquête publique relative au projet d'installation d'une centrale photovoltaïque au sol à Colombe-les-Vesoul (dossier technique ci-annexé).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité, donne un avis favorable au projet ainsi présenté.

Nombre de votants : 15

Vote : 13 Pour - 2 Contre (S. SCHMIT - R. LHENRY).

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal:

Le Maire,
Christophe TARY



La secrétaire de séance,
Nora ATAMNA